



**ENGAGEMENTS
VOLONTAIRES POUR
L'ENVIRONNEMENT**
transport et logistique

Programme d'accompagnement des entreprises pour la réduction de l'impact énergétique et environnemental dans leurs activités de transport et logistique

• LE PLAN D' ACTIONS : METTRE EN ŒUVRE AU MOINS 1 ACTION SUR CHACUN DES 4 AXES DE PROGRÈS

1

VÉHICULE

- Moderniser la flotte de véhicules
- Choisir des équipements, accessoires, pneumatiques économes en carburant...
- > Jusqu'à 5% de gains en émissions de CO₂

2

CARBURANT

- Utiliser des carburants alternatifs
- Améliorer le suivi des consommations et des données d'activité...

3

CONDUCTEUR

- Former à l'éco-conduite
- Mettre en place un système de management de la performance éco-conduite...
- > Jusqu'à 10% de carburant économisé

4

ORGANISATION DES TRANSPORTS

- Impliquer les donneurs d'ordre et les autorités organisatrices de mobilité
- > Jusqu'à 20% de gains en émissions de CO₂

Plus de 60 solutions proposées sur www.eve-transport-logistique.fr

• DES IMPACTS POSITIFS ET CONCRETS POUR L'ENTREPRISE

UN BÉNÉFICE ÉCONOMIQUE

Dans un marché concurrentiel à marges réduites, la réduction de consommation de carburant est un atout économique majeur.

UN BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL

Par la réduction de leurs émissions de GES et de polluants atmosphériques, les transporteurs routiers de voyageurs contribuent à lutter contre le changement climatique et à améliorer la qualité de l'air.

UN BÉNÉFICE MANAGÉRIAL

L'implication de tous les collaborateurs dans une démarche fédératrice est structurante. Objectif CO₂ constitue pour les entreprises engagées un outil de management valorisant et une source de motivation interne.

UN BÉNÉFICE COMMERCIAL

Par leur engagement dans le dispositif Objectif CO₂, les transporteurs routiers de voyageurs répondent aux exigences environnementales croissantes des clients.

TRANSPORTEURS DE VOYAGEURS



Le dispositif Objectif CO2 accompagne les entreprises pour agir durablement sur leur impact environnemental et valorise leur performance énergétique.

Objectif CO₂ est un des dispositifs du programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique qui soutient les chargeurs, commissionnaires de transport et transporteurs dans une dynamique de filière pour l'environnement. Programme porté par les instances publiques et les organisations professionnelles.



LA CHARTE OBJECTIF CO₂

Une démarche de progrès pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques.

L'entreprise s'engage dans un plan d'actions sur 3 ans et bénéficie d'outils et d'accompagnement adapté à ses besoins.

DES OUTILS OPÉRATIONNELS POUR ÉVALUER LES ÉMISSIONS

UNE MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE

UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES CHARGÉS DE MISSION RÉGIONAUX

- ▣ Indicateurs clés pour suivre les progrès réalisés
- ▣ Calcul des émissions de GES en conformité avec les exigences du décret « Information GES des prestations de transport »
- ▣ Espace numérique sécurisé pour évaluer, piloter et réduire ses émissions

- ▣ Plus de 60 solutions proposées dans des fiches actions
- ▣ Descriptifs techniques
- ▣ Publication de conseils de mise en œuvre

- ▣ Soutien au diagnostic CO₂
- ▣ Aide pour l'élaboration d'un plan d'actions personnalisé sur 3 ans
- ▣ Suivi des progrès réalisés

Prise en charge à 100% des outils et prestations

Consommer moins, c'est émettre moins de CO₂ et faire des économies !



LE LABEL OBJECTIF CO₂

La valorisation du haut niveau de performance environnementale reconnue par les donneurs d'ordre



Également accessible aux entreprises hors charte Objectif CO₂

Un accompagnement à la demande de labellisation par un chargé de mission avec une évaluation préalable des performances.

Un processus de labellisation entièrement sécurisé sur l'espace numérique dédié.

Des données auditées par un expert habilité et comparées au référentiel européen HBEFA. Co-financement de l'audit suivant la taille de l'entreprise.

Un label officiel pour 3 ans validé par des représentants du ministère de la Transition écologique de l'ADEME et des organisations professionnelles.

Retrouvez les critères d'éligibilité et le référentiel du Label sur www.eve-transport-logistique.fr



ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT
transport et logistique

Le programme Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique accompagne les chargeurs, les commissionnaires de transport et les transporteurs, pour la réduction de leur impact énergétique et environnemental, dans une dynamique de filière. Programme financé par les CEE.

09 72 11 60 68 • contact@eve-transport-logistique.fr



Les organisations professionnelles sensibilisent et informent les entreprises de transport

Plus d'informations sur www.eve-transport-logistique.fr

Le programme est porté par l'ADEME et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique. Il est financé par Total Marketing France dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie. Eco CO₂ assure, au nom de l'ADEME, la coordination, l'animation et l'accompagnement technique du programme.

